

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 novembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-2033

présenté par
M. Giraud

ARTICLE 52

À l'alinéa 72, substituer aux mots :

« qui sont loués »

les mots :

« faisant l'objet d'une location ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.